

Le 25 septembre 2010.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, samedi le 25 septembre 2010, à 10 heures, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Nicole Côté, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Madame France McSween et Monsieur Jean-Luc Lavigne sont absents.

Est aussi présente Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière.

Tous les élus présents confirment avoir reçu l'avis spécial de cette séance au moins 2 jours avant le jour fixé.

**06-09-10 LIEN INTERNET PAR FIBRE OPTIQUE**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite à l'envoi de Sogetel, la directrice générale et secrétaire trésorière Mme Christiane Leblanc soit mandatée pour signer l'offre de service et l'entente à venir pour le lien internet, au coût total de moins de 25 000 \$, incluant les mêmes services techniques proposés, soit pour 3 ou 4 ans tel que mentionné à la page 2 de l'offre de service. Ne pas oublier de faire corriger les lettres MBps tel que demandé par M. Alain René.

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec la résolution et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu que l'assemblée soit levée (10 h 20).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard  
Seconder par M. Guy Hudon

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière





